COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
ALPES PROVENCE VERDON
Sources de lumière

Conseillers en exercice : 61

Date de la convocation : 22 septembre 2021

Envoyé en préfecture le 30/09/2021
Reçu en préfecture le 30/09/2021
Affiché le 30 SEP. 2021
ID : 004-200068625-20210928-2021_05_26-DE

DELIBERATION : 2021-05-26

OBJET : dépôt d'un dossier de demande de subventions : application expérimental de géolocalisation des troupeaux - Allos

L'an deux mil vingt et un et le vingt-huit septembre à dix-sept heures trente, salle polyvalente de Saint André les Alpes, s'est réuni le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes Alpes Provence Verdon « Sources de Lumière ».

Etaient présents : Les délégués

Allons :

Allos :
PELLISSIER Stéphane
BIANCO Philippe

Angles :

Annot :
FENOUIL Jean
FALASHI Sandra
MAZZOLI Jean
RIGAULT Philippe

Barrême :
CHABAUD Jean-Louis
VIVICORSI Pierre-Louis

Beauvezer :
GARNIER Brice

Blieux :

Braux :

Castellane :
VINCENT Jean-Marc
JONKER Nina
GOLE Jean-Paul

Castellet-les-Sauses :
CAMILLERI Claude

Chaudon-Norante :
RALL Evelyne

Clumanc :
VIALE Thierry

Colmars les Alpes :
SURLE-GIRIEUD Magali

Demandolx :

Entrevaux :
GUIBERT Lucas
CASPARI Hélène
FERAUD François

La Garde :

La Mure Argens :
DELSAUX Alain

La Palud sur Verdon :
BIZOT-GASTALDI Michèle

La Rochette :

Lambruisse :
MARTORANO Robert

Le Fugeret :
PESCE André

Méailles :
COULLET Alain

Moriez :

Peyroules :
CLUET Frédéric

Rougon :
AUDIBERT Jacques

Saint André les Alpes :
PRATO Serge
VACCAREZZA Francine
GIRAUD Sophie
GERIN-JEAN François

Saint Benoit:
LAUGIER Maurice

Saint Jacques :
CHAILLAN Alix

Saint Julien du Verdon :
COLLOMP Thierry

Saint Lions :

Saint Pierre :

Sausses :

Senez :
FORT Jean-Claude

Soleilhas :
LOMBARD Jean-Pierre

Tartonne :

Thorame-Basse :
BICHON Bruno

Thorame-Haute :
SGARAVIZZI Jean-Marie

Ubraye:

Val de Chalvagne:
ONCINA Anabel

Vergons :
JOUBERT Martial

Villars-Colmars :

Absents représentés : M. IACOBBI Christophe ayant donné pouvoir à M. MARTORANO Robert ; M. LANTELME Michel ayant donné pouvoir à PELLISSIER Stéphane ; Mme COZZI Marion ayant donné pouvoir à Mme FALASHI Sandra ; M. GRAC Stéphane ayant donné pouvoir à M. PESCE André; M. LIPERINI Bernard ayant donné pouvoir à M. VINCENT Jean-Marc ; Mme CHEVALLEY Emily ayant donné pouvoir à M. VINCENT Jean-Marc ; Mme TILLEMAN Line ayant donné pouvoir à Mme JONKER Nina; M. MARANGES Philippe ayant donné pouvoir à Mme JONKER Nina ; M. BARBAROUX Christophe ayant donné pouvoir à Mme SURLE-GIRIEUD Magali ; M. MANGIAPIA Christophe ayant donné pouvoir à M. LAUGIER Maurice; M. DROGOUL Claude ayant donné pourvoir à M. CAMILLERI Claude; M. DURAND Gilles suppléé par M. FORT Jean-Claude; M. OTTO-BRUC Thierry suppléé par M. SGARAVIZZI Jean-Marie;
Absents excusés : M. BAC Aimé ; M. COLLOMP Gérard ; M. COTTON Daniel ; M. LAUGIER Joël ; Mme PONS-BERTAINA Viviane ; Mme ISNARD Madeleine ; M. PATRICOLA Sauveur ; M. DAGONNEAU Frank ; M. SILVY Jean-Louis ; M. ROUSTAN Claude ; M. ROUX Laurent

Secrétaire de séance : M. JOUBERT Martial

Le quorum étant atteint, l'Assemblée a pu valablement délibérer

Envoyé en préfecture le 30/09/2021
Reçu en préfecture le 30/09/2021
Affiché le 30 SEP. 2021
ID : 004-200068625-20210928-2021_05_26-DE

Objet : dépôt d'un dossier de demande de subventions : application expérimental de géolocalisation des troupeaux - Allos

Exposé

L'espace pastoral, que ce soit en montagne, en forêt, en colline ou ailleurs est un espace partagé où différentes activités sont amenées à se croiser. Ces activités de pleine nature, comme l'activité pastorale, sont en pleine évolution et peuvent entrer en concurrence sur certaines périodes de l'année, de la journée, ou sur certaines parties de cet espace. La présence des chiens de protection des troupeaux engendre également régulièrement des tensions et incidents.

Identifié comme axe de réflexion dans le cadre du programme Smart Ruralité, soutenu par la commune d'Allos et facilité par la présence d'un médiateur pastoral sur la commune d'Allos, un projet expérimental a été mis en place via la création d'une application, principalement destinée à la détection de la présence de chiens de troupeaux, mais élargie à d'autres usages (informations sur le pastoralisme, conduite à tenir, ...) afin d'assurer un taux d'utilisation maximum. Il correspond en grande partie à la proposition n°12 du rapport du groupe de travail parlementaire sur les chiens de protection des troupeaux, réalisé en 2020.

Le dispositif consiste à cartographier la présence des troupeaux en situant l'utilisateur de l'application par rapport à ceux-ci et en lui donnant des informations sur le troupeau, le nombre et la race des chiens de protection, le prénom du berger... Si le troupeau se trouve dans une zone blanche, l'application indique une aire géographique où il pourrait se trouver.

Les troupeaux sont géolocalisés via 2 colliers par troupeau, positionnés sur 2 brebis de tête par l'intermédiaire du réseau Lora (réseau de données bas débit possédant une couverture supérieure au réseau 3G/4G). Ces données de géolocalisations devront permettre une interopérabilité avec les applications de randonnée existantes.

Dans le cadre de l'axe 3 (guichet territorial) du plan de relance : « Transformation numérique des collectivités territoriales », au titre notamment de sa compétence en aménagement numérique du territoire, la ccapv a été sollicité par la Sous-Préfecture pour conduire cette expérimentation et solliciter à cet effet une subvention de 30 000 € correspondant, outre les moyens de communication et le temps agents consacrés à ce dossier, à 100 % du besoin de financement des investissements à réaliser pour le développement du dispositif.

Envoyé en préfecture le 30/09/2021
Reçu en préfecture le 30/09/2021
Affiché le 30 SEP. 2021
ID : 004-200068625-20210928-2021_05_26-DE

Le budget prévisionnel de l'opération est ainsi établi comme suit :

Investissement (montants HT)			
Dépenses		**Recettes**	
Total projet investissement	**30 000,00**	**Total subventions**	**30 000,00**
Validation sur site réseau lora	1 500,00	Etat: axe 3 du plan de relance : « Transformation numérique des collectivités territoriales »	30 000,00
30 capteurs et colliers	7 500,00		
Développement application et adaptations phase test	18 900,00		
Plateforme de gestion des capteurs (mise en place d'un système de back office)	1 800,00		
Coût utilisation réseau lora (de Mai à Septembre)	300,00		
Communication	200,00	**Autofinancement**	6 080,00
Temps de travail agents (30 J)	5 880,00		
Total	**36 080,00**	**Total**	**36 080,00**

Ce dispositif, à l'issu d'un bilan dressé à la fin de l'année n, pourrait ensuite être élargi géographiquement pour être mis en œuvre sur d'autres communes et secteurs de la Communauté de Communes.

Décision

Compte tenu de ce qui précède et après en avoir délibéré, le conseil communautaire décide :

- **D'APPROUVER** le dépôt d'un dossier de demande de subvention dans le cadre du plan de relance, concernant le développement et le déploiement d'une application de géolocalisation des troupeaux à hauteur de 30 000 €.
- **D'AUTORISER** le Président ou le Vice-Président délégué à signer tous les documents se rapportant à l'exécution de la présente délibération.

Cette décision est adoptée à l'unanimité
Fait et délibéré à Saint André les Alpes,
Le 28 septembre 2021
Le Président,

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
ALPES PROVENCE VERDON
B.P. 2 - 04170 SAINT ANDRE LES ALPES

Maurice LAUGIER